

# ready, set, ROMANCE!

**1<sup>RE</sup> ÉDITION**  
**8 ET 9 MARS 2025**  
**LES ESSELIÈRES - VILLEJUIF / PARIS**

**Informations Exposants Indépendants**

### 1 ) PRÉSENTATION DU SALON

**Ready, Set, Romance!** est un nouveau salon dédié aux romances sous toutes leurs formes et tous leurs genres.

La thématique couvre aussi bien la romance contemporaine ou historique, la romantasy, le young adult, la new romance ou la dark romance, hétéro ou LGBT... Le salon regroupe des supports variés : romans, mangas, webtoons, séries TV et films... Tout au long du week-end, le programme sera rythmé de dédicaces, de discussions et d'interviews, de projections et d'un espace pour tester des jeux vidéo.

### 2 ) CONDITIONS DE PARTICIPATION

Est considéré comme étant un stand exposant indépendant un stand dont les produits sont la création personnelle de l'artiste (auto-édition, particuliers, etc). Un éditeur professionnel, une société ou un revendeur ne peut prendre un stand indépendant. Le stand devra proposer **essentiellement** des produits en lien avec le thème du salon.

Il est formellement interdit pour tout stand de faire de la revente de produits d'un éditeur qui tiendrait personnellement un stand au sein de la convention (romans, mangas, BDs, produits dérivés, etc) sauf autorisation de l'ayant droit ou si vous en êtes l'artiste-auteur, en ayant reçu l'accord de votre éditeur à nous transmettre, tout comme il est interdit de faire de la revente de produits qui ne sont pas la propriété du stand.

**Il est interdit de commander plus d'un module.**

**Nous encourageons le partage de stand par plusieurs entités du moment que nous en sommes informés en amont. Il est interdit de partager un stand sans nous avoir prévenus par écrit. Il est interdit de céder ou sous-louer tout ou partie de son stand sans autorisation écrite de la part des organisateurs. Si vous partagez un stand, veuillez remplir un SEUL formulaire, en précisant les différentes personnes présentes sur le stand.**

La contrefaçon ou les œuvres produites par IA sont interdites au Ready, Set, Romance!. Les contrevenants s'exposent à des poursuites judiciaires et à la fermeture pure et simple du stand sans remboursement ou dédommagement possible. Merci de lire le règlement complet à la fin du document.

### 3 ) INSCRIPTION & PAIEMENT

Les inscriptions se font à partir du 5 octobre et ce jusqu'au 7 décembre 2024.

<https://forms.gle/pv6dNVEwdyGXZUxJ7>

L'envoi de votre formulaire vaut signature du règlement et acceptation des CGV. Une photocopie de la pièce d'identité du responsable du stand sera demandée à votre inscription.

**Les informations de paiement vous seront communiquées avec la facture. Vous pourrez régler par virement SEPA ou chèque.**

**Le prix total de la participation doit être intégralement réglé dans un délai d'un mois à compter de la réception de la facture. Au-delà de cette date, nous ne saurions vous garantir un stand.**

En cas de problème concernant le paiement de votre stand, merci de nous contacter le plus rapidement possible.

## 4 ) DÉROULÉ DES INSCRIPTIONS

Pour l'inscription, il vous sera demandé d'aller sur un formulaire d'inscription en ligne (lien au-dessus).

Merci de préparer à l'avance :

- **La pièce d'identité** du responsable du stand (recto-verso)
- **Une présentation de votre activité et de vos productions.** Vous pourrez joindre votre portfolio via un lien drive ou autre plateforme.
- **Le nom de votre stand** dans la limite de 20 caractères. En cas de partage de stand, seule l'information renseignée dans cet emplacement du formulaire sera retenue.
- **Un lien** vers soit vos réseaux ou votre site.

Pensez à ouvrir les accès de vos liens pour que nous puissions récupérer les pièces demandées. Les informations sensibles sont recueillies lors de votre inscription à des fins organisationnelles et ne seront accessibles qu'à la responsable exposants. Ces informations seront supprimées dès la fin de l'événement.

Dans le but de promouvoir une certaine diversité dans les contenus proposés par les stands, nous effectuerons une sélection sur un pourcentage des places disponibles selon les conditions suivantes :

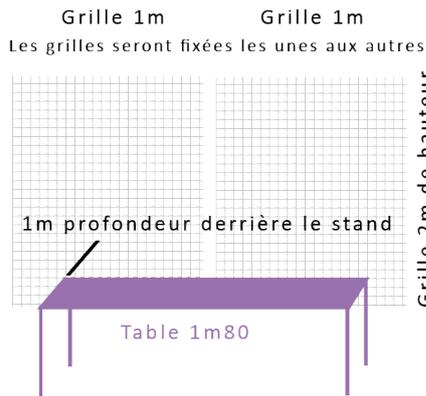
- **les 50% premiers arrivés seront automatiquement inscrits**, sous réserve de respecter la thématique du salon et que le paiement ait été réalisé dans les délais.
- **les 50% restants feront l'objet d'une sélection.**

Pour ce faire, nous vous demandons dans le formulaire de cocher les catégories majeures et mineures qui correspondent à ce que vous présentez/vendez sur votre stand. Votre portfolio sera également d'une grande aide pour que nous comprenions bien ce que vous proposez. Si vous avez des projets qui ne sont pas encore sortis au moment de l'inscription mais qui sont prévus pour la date du salon, n'hésitez pas à les inclure.

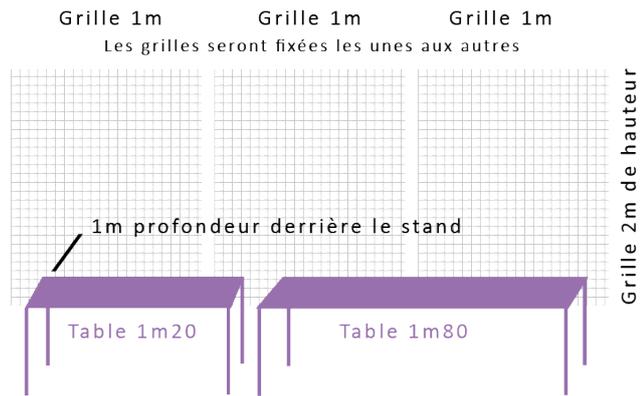
## 5 ) MODULES

MODULES	PRODUITS	TVA	TARIF HT	TARIF TTC
<b>MODULE A1</b>	1 table (dimensions : 1,80m x 0,76m) 2 chaises + 2 bracelets	<b>20 %</b>	<b>135,83 €</b>	<b>163 €</b>
<b>MODULE A1+</b>	1 table (dimensions : 1,80m x 0,76m) 2 chaises + 2 bracelets + grilles d'affichage	<b>20 %</b>	<b>148,33 €</b>	<b>178 €</b>
<b>MODULE A2</b>	2 tables (dimensions : 1,80m x 0,76m + 1,20m x 0,76m) 3 chaises + 3 bracelets	<b>20 %</b>	<b>190 €</b>	<b>228 €</b>
<b>MODULE A2+</b>	2 tables (dimensions : 1,80m x 0,76m + 1,20m x 0,76m) 3 chaises + 3 bracelets + grilles d'affichage	<b>20 %</b>	<b>223,33 €</b>	<b>268 €</b>
<b>DROITS D'ADMISSION</b>	à ajouter à chaque commande de stand	<b>10%</b>	<b>20 €</b>	<b>22 €</b>

### Module A1+



### Module A2+



## 5 ) OPTIONS SUPPLÉMENTAIRES

Toute option est payante.

Bracelet supplémentaire : 20,45 € HT / 22,50 € TTC

Chaise supplémentaire : 5,84 € HT / 7 € TTC

Un accès wifi : 6 € HT / 7,20 € TTC

Place de parking au PI : 20 € HT / 22 € TTC

Raccordement à l'électricité : *sur devis en fonction de votre besoin.*

La commande d'options lors de votre inscription est définitive. Une fois le paiement reçu, il n'y aura pas d'annulation possible, ni de remboursement de ces options.

Vous avez la possibilité d'ajouter des options après votre inscription via le formulaire dédié (lien ci-dessous). Il n'est pas possible lors de l'installation à la convention de commander des tables et/ou des grilles supplémentaires.

Pour commander des options après votre inscription, merci de vous rendre sur ce formulaire et de vous acquitter du paiement jusqu'au 21 février 2025 inclus : <https://forms.gle/WpezXxdfnvyHcqZW9>

## 6 ) PRÉSENTATION DES EXPOSANTS

Chaque exposant sera présenté sur le site de Ready, Set, Romance! avec son nom et le lien communiqué à l'inscription. Dans le formulaire, vous serez amené à cocher dans le bulletin les items représentant au mieux votre stand, ils seront ensuite mentionnés sur le site pour vous présenter.

## 7 ) LES EMPLACEMENTS

Les emplacements seront attribués par ordre de validation de votre inscription.

Quand toutes les participations seront validées, nous commencerons le choix des emplacements. Nous vous enverrons un plan avec les emplacements disponibles. Vous aurez un délai de 24h pour donner votre réponse, sans quoi votre emplacement vous sera automatiquement attribué sans possibilité de recours.

### 8 ) LISTE DES PIÈCES À JOINDRE

Pour que votre inscription soit validée, merci de vérifier lors de votre inscription que les documents suivants sont bien accessibles dans le formulaire :

- Le nom de votre stand (moins de 20 caractères, espace compris)
- Pièce d'identité recto/verso du responsable de stand
- Le lien vers vos réseaux ou votre site
- Votre portfolio

### 9 ) HORAIRES & INSTALLATION

#### Samedi 8 mars 2025 :

7h – 9h : installation des stands  
9h – 18h : ouverture au public  
18h30 : fermeture aux exposants

#### Dimanche 9 mars 2025 :

8h – 9h : ouverture aux exposants  
9h – 18h : ouverture au public  
18h – 20h : démontage des stands

**L'installation se fera le vendredi 7 mars 2025 à 14h jusqu'à 17h30 ou le samedi matin à partir de 7h.**

Un système de roulement sera fait. Votre horaire vous sera donné précisément ultérieurement.

Pour décharger, si vous en faite la demande en amont, vous pouvez bénéficier d'un accès à l'espace de déchargement derrière la salle ou d'une place de parking au P1 en face de la salle. Merci d'indiquer dans le formulaire si vous souhaitez accéder à l'espace de déchargement. Le parking P1 est priorisé pour les exposants ayant demandés une place de parking.

- Le P1 est accessible aux véhicules de moins de 2m de hauteur.
  - Le P2 est accessible à tous les véhicules, parking gratuit sans garantie de place disponible.
- Vous recevrez une autorisation de stationnement et de déchargement **à afficher obligatoirement derrière votre pare-brise.**

**Aucun exposant ni prestataire ne sera autorisé à décharger ou entrer avant l'heure autorisée. Ils seront renvoyés car leur stationnement dérangera le bon déroulé de l'installation et l'accès des autres prestataires.**

#### **ATTENTION :**

Pour le bon déroulement de l'organisation, seules les personnes portant un bracelet au poignet sont autorisées dans les locaux avant 9h le samedi et le dimanche. **Leur port est obligatoire au sein de la convention.**

Le vendredi, l'accès par l'espace de déchargement se fera derrière la salle.

Le samedi et le dimanche, le point de contrôle depuis l'espace de déchargement est **ouvert jusqu'à 08h45**. Si vous venez sans véhicule l'accès exposants se fera également par cet accès.

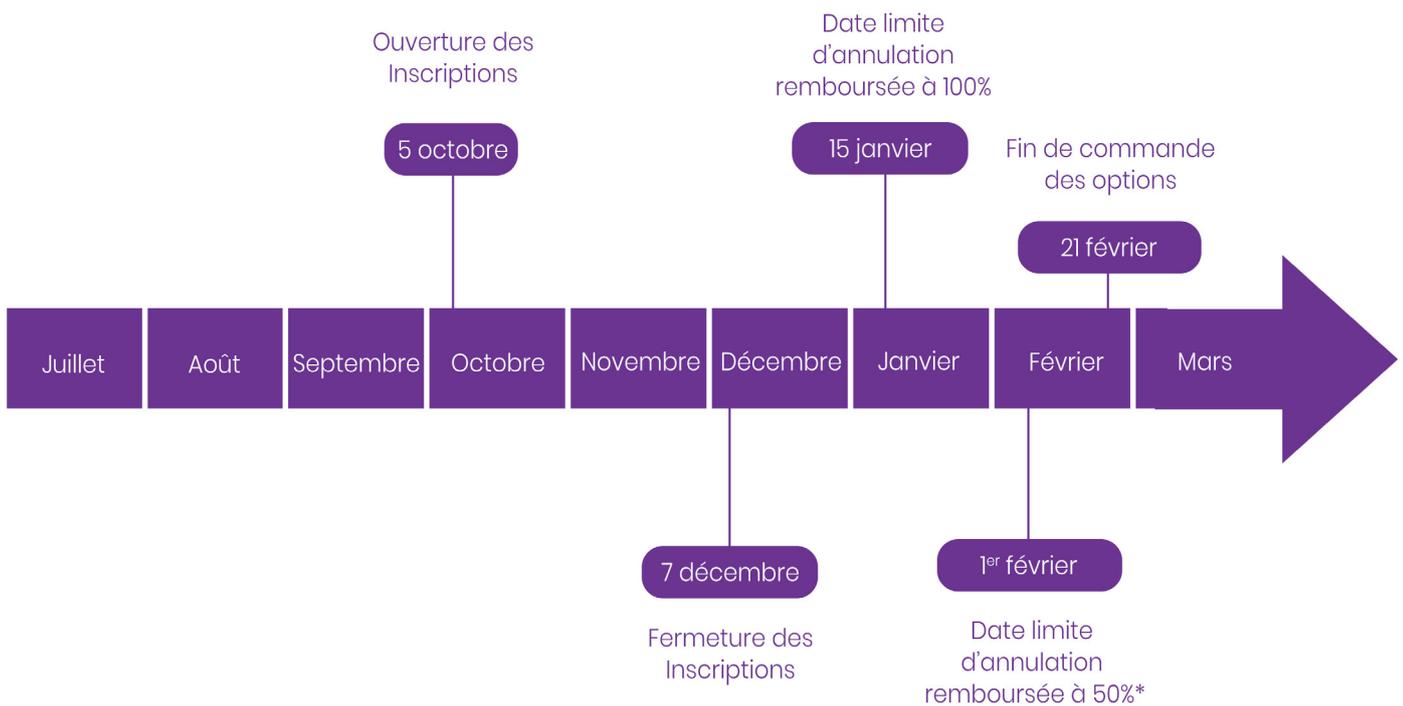
À partir de 08h46, l'espace de déchargement sera fermé, la remise de votre bracelet se fera auprès de la billetterie à l'entrée principale.

Les Esselières sont fermées et sécurisées la nuit.

### 10 ) POINT EXPOSANT

Pendant la convention, pour toutes questions votre contact sera Éliisa, vous pourrez également vous rendre à la billetterie.

11 ) CALENDRIER



\*passé ce délai, aucun remboursement possible en cas d'annulation

## **ARTICLE 1 - GÉNÉRALITÉS**

Ready, Set, Romance! est organisé par **la société MEV EVENT** et se déroulera les samedi 8 et dimanche 9 mars 2025 à l'espace événementiel, Les Esselières, 3 Bd Chastenot de Géry, 94800 Villejuif.

Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute inscription sans avoir à motiver leur décision, d'exclure tout exposant qui ne respecterait pas ce règlement, ou tout exposant dont l'activité ne lui semblerait pas conforme au thème de l'événement ou qui risquerait de compromettre le bon déroulement de la manifestation. Ceci sans qu'il puisse être demandé une quelconque indemnisation.

## **ARTICLE 2 - PARTICIPATION**

Toutes les personnes présentes sur le stand doivent être majeures. À noter que les produits du stand doivent être **essentiellement liés à la romance**. La participation à l'événement n'est effective que lorsque le dossier d'inscription a été envoyé dûment complété, les documents et logo demandés dûment envoyés et le paiement encaissé.

Des options peuvent être ajoutées après la validation de votre participation jusqu'au 21 février 2025 inclus (date d'encaissement, non de réception de la demande), à l'exception de l'accès à l'électricité. Les dossiers sont acceptés à partir du jour de l'ouverture des inscriptions et ce jusqu'au 7 décembre 2024 ou obtention du quota maximum. Une fois ce quota atteint, une liste d'attente limitée sera créée.

Le prix total de la participation doit être intégralement réglé dans un délai d'un mois à compter de la réception de la facture. Si tel n'est pas le cas, les organisateurs se réservent le droit d'annuler la participation.

Le responsable du stand inscrit sur le bulletin doit tenir personnellement son stand et ne pas céder ou sous-louer à un tiers tout ou une partie de son stand sans autorisation préalable des organisateurs, avant l'événement. **La société MEV EVENT** encourage le partage de stand par plusieurs entités du moment qu'elle en est informée.

En cas d'absence lors de l'événement, le responsable du stand peut désigner un remplaçant. Il devra impérativement prévenir **la société MEV EVENT** de ce changement avant le 21 février 2025 inclus.

## **ARTICLE 3 - ANNULATION**

Si l'exposant souhaite annuler son inscription, il devra le faire par lettre recommandée avec accusé de réception. Il pourra prétendre au remboursement intégral de son paiement jusqu'au 15 janvier 2025 inclus (cachet de la poste faisant foi). Du 16 janvier au 1<sup>er</sup> février 2025 inclus (cachet de la poste faisant foi), les organisateurs conservent à titre d'indemnité 50% du paiement, options comprises. Passé ce délai, en raison des frais engagés, aucun remboursement ne pourra être effectué. Il en va de même en cas d'absence de l'exposant à l'ouverture de l'événement. Les organisateurs se réservent le droit de disposer du module de celui-ci, sans que ce dernier ne puisse réclamer ni remboursement ni indemnité, et ce même si le stand est attribué à un autre exposant. En cas d'annulation de l'événement, le remboursement sera effectué sans intérêts et sans qu'aucun recours ne puisse être exercé contre les organisateurs. En cas de force majeure qui conduit à l'annulation de l'événement, aucun remboursement ne sera effectué et aucun recours ne sera recevable contre les organisateurs. Aucune indemnisation ne pourra être réclamée.

## **ARTICLE 4 - ORGANISATION**

L'installation des stands se fera le vendredi 7 mars 2025 après-midi ou le samedi 8 mars matin et la désinstallation de 18h00 à 20h00 le dimanche 9 mars 2025. Au cas où il vous faudrait partir plus tôt, merci d'informer au plus tôt le Responsable Exposants. Les exposants s'engagent à laisser leur stand propre pendant toute la durée de la convention. À cet effet, des sacs poubelles seront mis à disposition.

Le port du bracelet au poignet est obligatoire et permet aux exposants de circuler librement. L'altération

du bracelet est strictement interdite.

Nous respecterons les conditions dédiées aux espaces accueillant du public en fonction des mesures sanitaires en vigueur au moment de l'événement.

Il est interdit d'avoir recours à une autre solution d'électricité que celle fournit par les organisateurs et la salle d'exposition (groupe électrogène...).

## **ARTICLE 5 - LIVRAISON**

Aucun exposant ni prestataire ne sera autorisé à décharger ou entrer avant l'heure autorisée. Ils seront renvoyés car leur stationnement dérangera le bon déroulé de l'installation et l'accès des autres prestataires. À l'exception des livreurs de marchandises uniquement.

Nous sommes en mesure de faciliter vos livraisons, en réceptionnant en l'absence de responsable du stand. En revanche il s'agit d'une faveur de notre part, nous déclinons toutes responsabilités quant au contenu de livraison et de sa qualité de réception.

Pour les exposants à l'étage, toute marchandise devra être montée par l'exposant ou ses prestataires, les équipes du Ready, Set, Romance! ne manipulent pas les marchandises. Pour se faire utilisez le monte-charge ou les escaliers.

## **ARTICLE 6 - PUBLICITÉ**

Les organisateurs se réservent le droit d'affichage sur tout le lieu de la convention (intérieur et extérieur). Pour toute promotion d'un autre événement via affiches ou imprimés, vous devez obligatoirement demander l'autorisation aux organisateurs avant le 14 février 2025. Le démarchage, le colportage, la publicité et autres sont formellement interdits. Toute dérogation à cet article ne peut être faite qu'après autorisation écrite (lettre ou e-mail) de **la société MEV EVENT**. L'exposant renonce expressément à tout recours contre les organisateurs de la diffusion, pour les besoins du salon, de son image, de celle de son stand, de son enseigne, de sa marque, de son personnel, de ses produits ou services.

## **ARTICLE 7 - CONTREFAÇON**

En vertu des différents articles de loi protégeant la Propriété Intellectuelle, **la société MEV EVENT** se positionne contre la vente de toute contrefaçon. La vente d'œuvres produites par IA est également interdite. Par conséquent, tout contrevenant à ces règles pourra se voir exclure de la convention.

## **ARTICLE 8 - RESPONSABILITÉ**

**La société MEV EVENT** décline toute responsabilité pour tout accident, perte, dégât, ou vol concernant les biens de l'exposant ou lui-même pendant toute la durée de l'événement (installation, période ouverte au public, désinstallation), ainsi que tout dommage qu'il causerait à un tiers. L'exposant doit être couvert par une responsabilité civile le couvrant lui et les autres membres du stand, ainsi que son matériel, pour toute la durée de l'événement (temps d'installation et de démontage compris).

## **ARTICLE 9 - BRUIT ET NUISANCES SONORES**

Il est interdit de diffuser de la musique sur le stand.

Si vous utilisez des appareils faisant du bruit, veuillez nous en informer avant l'événement sous peine d'être en infraction. De ce fait l'emplacement sera attribué en conséquence.

## **ARTICLE 10 - TABAGISME ET FUMIGÈNE**

Il est interdit de fumer et vapoter à l'intérieur du site ainsi que d'utiliser des aérosols.

Il est aussi interdit de produire quelconque fumée à l'intérieur des bâtiments, en raison des installations anti-incendie. Les machines à brouillard, fumé et lasers sont interdits. Les nappes doivent être en matériaux certifiés ignifugés.

## **ARTICLE 11 - PROTECTION DES MINEURS**

Le salon est accessible aux mineurs.

Nous vous rappelons qu'en raison des dispositions légales concernant la protection des mineurs, le contenu explicite, qu'il soit sexuel ou violent, doit être signalisé comme tel et ne doit pas être à la portée de consultation des mineurs.

Il vous appartient de vous assurer que la personne qui achète ou qui consulte des éléments explicites soit bien en âge de le faire.

Nous n'excluons pas les contenus explicites et violents mais nous exigeons qu'aucun élément pouvant heurter la sensibilité des plus jeunes ne soit à la vue de tous, même censuré (pour les illustrations). Nous attendons aussi une modération consciente et active sur les contenus les plus sensibles (explicites, violents, pouvant perturber) afin de garantir un salon accessible à toutes et à tous.

## **ARTICLE 12 - INFRACTION**

Toute infraction à ce règlement pourra entraîner la fermeture immédiate du stand et une action judiciaire.

## **ARTICLE 13 - LOI FRANÇAISE**

La loi française s'appliquant en toutes circonstances, tout ce qui est susceptible de poursuite dans le cadre de la loi est interdit lors de l'événement.